



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences préoccupantes du projet de réduction du plafond des remises

Question écrite n° 9103

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les conséquences préoccupantes du projet de réduction du plafond des remises accordées aux pharmaciens d'officine pour l'achat de médicaments génériques, ainsi que sur l'instauration d'un plafond très bas pour les médicaments hybrides et biosimilaires. Ces remises constituent une ressource essentielle au fonctionnement des officines, en particulier dans les territoires ruraux et fragiles. Elles permettent de soutenir l'économie du médicament générique et de garantir la viabilité des petites pharmacies de proximité. La remise en cause de ce modèle risque d'entraîner la fermeture de nombreuses officines aggravant la désertification médicale et compromettant l'accès aux soins pour des milliers de Français. Aussi, elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour préserver la viabilité économique du réseau officinal, garantir l'accès aux soins de proximité sur l'ensemble du territoire et éviter la création de nouveaux déserts pharmaceutiques.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9103

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2025](#), page 6791